



TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

FAITES DE VOTRE OBLIGATION UN INVESTISSEMENT...

**... Et contribuez à la formation des
managers de demain !**



UFR STAPS Montpellier
DES COMPÉTENCES
POUR LE SPORT
L'ÉDUCATION
LA SANTÉ



BENEFIQUE POUR VOUS !



« La taxe d'apprentissage est avant tout l'expression d'une solidarité entre les entreprises et les établissements de formation. Elle s'intègre dans une recherche de partenariats avec les entreprises et le monde du travail, que nous souhaitons les plus larges possibles et basés sur la réciprocité. »

Professeur Didier DELIGNIERES,

Directeur de l'UFR STAPS

Président de la Conférence des Doyens de STAPS (C3D)

Le MSTS, C'EST QUOI ?

Le titulaire du Master « Management des Services du Tourisme Sportif » (MSTS) est formé pour réaliser des missions de développement de projets, de conseil, de management d'unité ou de services, de promotion et de communication pour des organisations produisant des services associant sport et/ou loisirs sportifs et tourisme.

Le MSTS, POUR QUEL EMPLOI ?

Aujourd'hui, 94% de nos étudiants ont un emploi dans les 6 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme en qualité de :

- Chef de produit, Assistant direction, Responsable accueil, Chargé de développement tourisme et sports, ...

Ils travaillent pour :

- des Tours Opérateurs ou agences de voyage, des villages de vacances, résidences de tourisme, camping ou sport center,
- Associations de tourisme ou fédérations sportives,
- collectivités locales ou territoriales, offices de tourisme,
- D'autres créent leur entreprise avec succès...

Le versement de votre taxe d'apprentissage à la formation MSTS de l'UFR STAPS de Montpellier sera le moyen :

- o d'améliorer la qualité des formations dispensées aux étudiants
- o de faire participer des intervenants extérieurs dont l'apport professionnel est indispensable pour développer des compétences professionnelles au service des entreprises
- o de répondre aux exigences et à l'évolution de votre secteur d'activités



NOUS AVONS BESOIN DE COLLABORER ENSEMBLE !

En attribuant votre taxe d'apprentissage au Master MSTs, vous pourrez :

- Créer un partenariat privilégié avec l'UFR STAPS vous permettant de bénéficier de l'expertise de nos enseignants-chercheurs*
- **Recruter un étudiant pour un stage ou un jeune diplômé**
 - ✓ Diffusion de vos offres de stages, apprentissage, missions de façon prioritaire **
- Agrandir votre réseau professionnel



« Grâce à la taxe d'apprentissage nous pourrions adapter nos ressources pédagogiques, multiplier les rencontres professionnels - étudiants, développer notre réseau de partenaires et assurer les meilleures conditions de formation et d'insertion professionnelle à nos étudiants. Ils seront vos collaborateurs demain. »

Nathalie Le Roux,
Responsable du Master Management des Services du
Tourisme Sportif



* Comme c'est déjà le cas avec Global Adventure & le Parc de Bessille, l'UNAT LR, l'Office de Tourisme de Montélimar, la Communauté de Communes du Carladéz ou encore l'ADALPA...

** Ils ont accueilli des étudiants MSTs en stage : Azimut, Camping Côte Vermeille / Franceloc, Natur Rando, Montpellier Hérault Rugby, Fédération Française de Handisport, Grand Angle, Viamonts trekking, Camping Le Boucanet, Terres d'Aventure, Crans Montana Tourisme, San Diego Convention & Visitors Bureau, Aupalya, Copampa Entreprises, Nouvelles Frontières TUI, Camping le Plan d'Eau ST Charles, CAP Jeunes, Mazagan Beach Resort (Maroc) 66° Nord, La Balaguère, Autre Mer Voyages, Atalante, Nord Sud Aventure, F.M Sport et Langues, Les Hauts de Nîmes, L'Espace du Possible, International Sport Partner, SARL Cap Surf, Par'Faim d'aventures, Tignes Développement, Sun et Fly, TAKAMAKA, Norwide Finland, Club Aventure, Atout Juniors Aventures Découverte, Chaîne thermique du Soleil, Geolia Sportland, Frenzy Palace Water Jump, Ardéchoise Cyclo Promotion, KayakMed, Adaptours Voyages, Discover France Adventures, VTR Voyages, Chaîne thermique du Soleil, Accord...



PROMESSE DE VERSEMENT

à envoyer à l'adresse ci-dessous

**C'est vous qui choisissez le bénéficiaire !
Avant le 28 février 2017 !**

▶ Votre Entreprise :

SIRET

Adresse

Code Postal Ville

▶ Contact Taxe d'Apprentissage

Mme ou Mr

Fonction

Tel E-mail

Nom de votre organisme collecteur :

■ **OUI, nous nous engageons à verser notre taxe d'apprentissage au Master MSTS, UFR STAPS Montpellier**

Les organismes collecteurs nous reverseront votre taxe d'apprentissage cet été. En nous retournant ce bordereau, vous nous informez directement et au plus vite.

Vous devez reporter sur le bordereau de votre organisme collecteur les coordonnées suivantes :

Université Montpellier - UFR STAPS - 700 avenue du Pic Saint Loup, 34090 Montpellier

CODE ECOLE UAI : 0342321N

Master MOSS : Management des Organisations et des Services Sportifs - Parcours MSTS en précisant la

catégorie B et le montant au minimum « 1€ » ou si possible « *au maximum* ».

UFR STAPS

700 av du Pic Saint-Loup
34090 MONTPELLIER

votre correspondant

andre.galy@umontpellier.fr